

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 17 décembre 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/12/17-0/06****Accusé de réception** – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20201217-lmc100000021471-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2020

Réception Préfet : 21/12/2020

Publication RAAD : 21/12/2020

Procès-verbaux, Décisions du Président, Désignations, Autres

OBJET : Motion de soutien aux acteurs du monde culturel pour la réouverture des théâtres, des cinémas et des musées.

Au vu du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19, le gouvernement a décidé de prolonger d'au moins trois semaines la fermeture des établissements recevant du public, soit jusqu'au 7 janvier prochain dans le meilleur des cas.

Ceci impacte de plein fouet le secteur culturel, déjà lourdement pénalisé par les précédentes mesures gouvernementales.

En effet, à l'échelle nationale comme en Seine-et-Marne, les acteurs culturels se sont organisés depuis fin octobre pour ajuster l'accueil des publics dans le respect strict des mesures sanitaires édictées et pour repenser les programmations jusqu'alors envisagées pour la fin d'année.

Désarmés, les acteurs culturels dénoncent, au-delà du report de réouverture, la différence de traitement avec le secteur marchand, suite à la réouverture des commerces, et craignent les conséquences économiques et sociales désastreuses de cette décision pour leurs activités.

En tant que partenaire privilégié du monde culturel, le Département de Seine-et-Marne entend le désarroi des professionnels concernés et souhaite les soutenir autant que possible, en complément des actions d'ores-et-déjà mises en œuvre telles que le soutien aux associations culturelles ou encore à la filière cinématographique.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le règlement intérieur du Conseil départemental et notamment dans son article 58,

CONSIDÉRANT que si le secteur culturel n'est pas vital, il est ô combien essentiel pour nos concitoyens,

CONSIDÉRANT la volonté de travailler des acteurs du monde culturel, de reprendre leur activité au plus vite pour préserver les emplois et leur pérennité,

CONSIDÉRANT la réelle capacité d'adaptation des lieux d'expression aux contingences sanitaires pour l'accueil des publics et les programmations,

CONSIDÉRANT les conséquences économiques et sociales désastreuses que pourrait avoir la prolongation des mesures gouvernementales de fermeture des lieux de culture et d'expression artistique,

Après en avoir délibéré,

DEMANDE au gouvernement de tenir compte avec pragmatisme des difficultés rencontrées par le monde culturel et de rouvrir le plus tôt possible tout établissement concerné, en capacité de faire observer les mesures de protection sanitaire des publics.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Arnaud de BELENET



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne